

## VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres

composant le conseil .....	33
en exercice.....	33
présents .....	30
présents par procuration .....	2
absente excusée .....	1

## OBJET

Pack lecture publique de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Convention de partenariat avec la Ville de Soisy-sous-Montmorency 2018-2021.

Le 27 septembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 21 septembre 2018, par le 1<sup>er</sup> Adjoint pour le Maire empêché, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

**PRESENTS** : M. Thevenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Ozioł, MM. Le Roux, Naudet, Mme Egrot, MM. Morot-Sir, Hocini, Mmes Baas, Bérot, M. Desrivières.

**PRESENTS PAR PROCURATION** : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilboux à M. Naudet.

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme Laurence Thiery

**SECRETARE** : M. Morot-Sir.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20180927-DEL2018092708-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2018

Allichage : 15/10/2018

## EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture (CTL), soutenu par l'Etat (DRAC) et le Département du Val d'Oise, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée met en œuvre, au titre de ses compétences facultatives, une politique en matière de lecture publique consistant à animer et moderniser un réseau des bibliothèques de l'Agglomération et à proposer une offre de services adaptée aux besoins et aux ambitions du territoire.

Issu du travail de chaque commune du territoire de Plaine Vallée, par l'intermédiaire de leurs bibliothécaires, un pack communautaire Lecture Publique a été défini, puis adopté par le Conseil Communautaire le 20 décembre 2017.

Le 1<sup>er</sup> février 2018, notre Conseil Municipal a acté la participation de la Ville de Soisy-sous-Montmorency à ce dispositif, permettant de poursuivre et d'approfondir le réseau existant en élargissant l'offre de services et en développant des actions et des fonds spécifiques à l'attention du public. Ce pack prévoit ainsi la ré-informatisation des bibliothèques, le changement du logiciel de gestion des bibliothèques et des projets culturels concertés entre les communes.

La participation de la Ville de Soisy-sous-Montmorency, pour bénéficier du changement de logiciel et des projets culturels, s'élève à un montant de 7 358 € pour l'année 2018. Elle sera déduite de l'Attribution de Compensation, versée par Plaine Vallée à la Ville, en 2019.

S'agissant de la ré-informatisation de la bibliothèque municipale, le coût pour la Ville est estimé à 1 559,08 €, les modalités de paiement restant à préciser ultérieurement par Plaine Vallée.

Il est proposé d'adopter une convention entre Plaine Vallée et la Ville de Soisy-sous-Montmorency, pour la période de 2018-2021, déterminant les engagements respectifs des parties sur le contenu des prestations et les modalités financières.

W

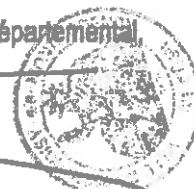
.../...

**PAR CES MOTIFS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**  
**VU l'avis de la Commission de la Culture du 11 septembre 2018,**  
**VU l'avis de la Commission des Finances du 13 septembre 2018,**  
**SUR le rapport de Mme Fayol da Cunha,**  
**APRES en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**  
**APPROUVE les termes de la convention entre la Ville de Soisy-sous-Montmorency et Plaine Vallée,**  
**AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention.**

Le Maire,  
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Acte rendu exécutoire le 15 OCT. 2018